

Au 1^{er} novembre 2020, pas moins de 1155 femmes et enfants identifié-e-s ont été tué-e-s par des hommes (ou par des inconnus) au Québec depuis 1989, soit 890 femmes et 255 filles et garçons.

**Depuis le 25 novembre 2019,
17 femmes et 7 enfants (3 filles et 4 garçons)
ont été tué.e.s par un proche.**

Dahia Khellaf, 42 ans, étranglée avec ses deux fils, **Adam**, 4 ans, et **Askil**, 2 ans, à Pointe-aux-Trembles le 9 décembre par l'époux séparé de Mme Khellaf, **Nabil Yssaad**, 46 ans, un géant qui avait été arrêté plusieurs fois pour voies de fait et voies armées à son égard et avait été enjoint de ne plus approcher de leur domicile. Il s'est suicidé le lendemain en sautant d'un 6^e étage, et c'est en allant prévenir la famille que des policiers ont trouvé ses trois victimes.

Astrid Declerck, 48 ans, tuée par son mari, **Yvan Almodovar**, 60 ans chez elle à Montréal, rue Sherbrooke O., le matin du 25 décembre. Le couple était en instance de séparation. Le meurtrier s'est ensuite suicidé.

Jaël Cantin, 33 ans, tuée chez elle, le 16 janvier, à Mascouche par son conjoint, **Benoit Cardinal**, 33 ans, psychoéducateur dans des centres jeunesse, qui venait d'être congédié pour avoir adressé des messages sexuellement explicites à une adolescente prise en charge, messages qu'a trouvés le père de cette jeune fille, qui a porté plainte à la DPJ. Cardinal s'est lui-même blessé et a tenté de présenter le meurtre comme le fait d'un homme étant entré chez lui pour un braquage, mais ses enfants ont infirmé cet alibi. Le meurtrier laisse sans mère six enfants de 1 à 11 ans.

Marylène Lévesque, 22 ans, femme prostituée, poignardée à mort plus de 30 fois le 22 janvier à l'Hôtel Sépia de Québec par l'ex-tenancier de bar **Eustachio Gallese**, 51 ans, alors en liberté conditionnelle depuis mars 2019. Gallese, qui avait des antécédents de violence conjugale datant de 1997 avait battu à mort en 2004 sa conjointe précédente, **Chantale Deschênes**, en griffonnant sur le mur de la pièce du meurtre « Plotte un jour, Plotte toujours ». Il avait été condamné à 15 ans de prison en 2006. La Commission des libérations conditionnelles avait récemment jugé sa dangerosité « élevée » dans des relations intimes mais lui avait tout de même accordé des conditions de semi-liberté pour « combler ses besoins sexuels ». Marylène Lévesque travaillait pour un bordel qui avait interdit à Gallese d'y retourner, vu ses violences envers d'autres pensionnaires, mais Gallese, jaloux et possessif, a attiré Lévesque dans une chambre d'hôtel pour une grosse somme que Lévesque s'était dite heureuse de remettre à son ami au Lac St-Jean. Gallese a plaidé coupable pour meurtre prémédité, la preuve indiquant qu'il avait planifié ce 2^e assassinat notamment en achetant un couteau. Au procès, il s'est dit « vraiment désolé » de cet assassinat a été condamné à 25 ans de réclusion avant toute nouvelle libération. On ne sait pas s'il continuera à pouvoir combler ses besoins lors de sorties, et les noms de fonctionnaires lui ayant accordé sa libération conditionnelle n'ont pas été divulgués.

Vanessa Primeau, 23 ans, trouvée morte dans les décombres d'un garage incendié le 23 janvier 2020 à Montréal, derrière la rue Bourbonnière dans Hochelaga-Maisonneuve. L'organisation Stella a revendiqué cet attentat comme preuve de la nécessité de dépénaliser les prostitueurs. La famille de Vanessa Primeau parle plutôt d'un meurtre.

Femme de 53 ans apparemment tuée par son mari de 55 ans au Riviera Park de maisons mobiles de Gatineau, 2^e avenue ouest, le 25 janvier. L'assassin s'est ensuite suicidé. La police d'Ottawa refuse sans explications de divulguer leurs noms et a intimé aux parents de « faire leur deuil en privé ».

Océane Boyer, 13 ans, de Lachute, trouvée partiellement dénudée et tuée de coups de feu à la tête sur une route de Brownsburg où elle s'était rendue à pied à l'école, le 27 janvier. Francois Senécal, 51 ans, un ami de longue date de la famille, a été arrêté et accusé de meurtre prémédité. Il avait offert à la mère de la victime de participer aux recherches.

Céline Labelle, 54 ans, abattue avec un fusil de chasse chez elle, avec son conjoint Pierre Dupuis, à Val-des-Monts le 2 février par leur propriétaire, Yvon Mercier, 69 ans, un policier retraité de la GRC, autrefois posté à Regina, qui leur reprochait un retard de loyer. Celui-ci a ensuite incendié le logement.

Marguerite Lamonde, 69 ans, tuée chez elle à Montmagny le 8 avril par le fils de son conjoint, Steve Bilodeau, 46 ans, un récidiviste qui était venu habiter chez elle. Il a été accusé de meurtre au premier degré.

Francine Brière, 74 ans, abattue par son mari, Robert Brière, 74 ans, à Ormstown le 11 juin. Celui-ci s'est ensuite suicidé.

Romy et Norah Carpentier, 6 ans et 11 ans, trouvées mortes à Saint-Apollinaire après avoir été enlevées par leur père, Martin Carpentier, 42 ans, animateur de scoutisme, le 8 juillet, après qu'un juge ait accordé à celui-ci l'accès aux enfants malgré une requête de leur mère à qui Carpentier intentait un litige de garde d'enfants. Le présumé assassin s'est ensuite pendu. (Le père biologique de Norah avait abandonné celle-ci avec la mère à la naissance.)

Suzanne Desjardins, 57 ans, tuée chez elle à Drummondville le 27 juillet par son fils, Jean-Luc Ferland, 33 ans, souffrant de maladie mentale et revenu habiter chez elle depuis quelques semaines. Elle s'était adressée la veille au poste de police local pour obtenir une évaluation mentale du meurtrier qui lançait des couteaux sur le mur de sa maison. Ils lui ont répondu « ne rien pouvoir faire ». Elle est rentrée chez elle et a été assaillie par l'homme dans une crise de colère.

Femme de 57 ans, victime d'homicide le 7 septembre dans sa voiture dans un stationnement intérieur, rue de la Rotonde à l'Ile-des-Sœurs.

Huiping Din, 45 ans, piétonne écrasée délibérément par Radoslav Guentchev, 30 ans, à Brossard le 7 septembre, qui venait de frapper également un cycliste de 50 ans. Affligé de problèmes mentaux, Guentchev avait été expulsé en 2016 d'un centre commercial où il harcelait les femmes et était sous surveillance psychiatrique depuis quatre ans. Il a été accusé de meurtre.

Diane et Sylvie Labelle, 57 et 61 ans, abattues à coups de carabine sur la rue Ontario à Montréal par leur frère Denis Leblanc, 60 ans, le 3 octobre, qui a ensuite tiré sur des policiers.

Femme de 61 ans, tuée rue Verville à Montréal le 10 octobre par un homme qui s'est ensuite suicidé. La police a parlé d'un « couple d'amoureux » et n'a pas identifié la victime.

Deux jeunes frères, Alex (2 ans) et Olivier (5 ans), tués à Wendake le 13 octobre par leur père, Michael Chicoine (30 ans) en dépression. Leur mère a accusé la DPJ de n'avoir rien fait pour protéger les enfants, alors que le père voulait être hospitalisé en institut psychiatrique mais ne trouvait pas de place.

Bonnie-Lynn Finnigan, 62 ans, étranglée le 14 octobre par son voisin, Howard Charles Kirby, un reclus qui lui faisait la guerre depuis 15 ans à Brownsburg-Chatham. Selon un voisin, l'assassin voulait coucher avec elle.

Suzanne Clermont, 61 ans, tuée le 31 octobre d'un coup d'épée dans le Vieux-Québec par Carl Girouard, 24 ans, qui a aussi tué un homme et blessé cinq autres passants. Girouard, un résident de Sainte-Thérèse souffrant de troubles mentaux avait manifesté des intentions meurtrières six ans plus tôt.

« Les féministes ont la désagréable habitude de compter les cadavres et de refuser de fermer les yeux sur leur genre. » (Catharine A. Mackinnon)